138
BIBLIOTHÈQUE Séminaire de Québec S.M.E. 1964

OBSERVATIONS

DE

SIR L. H. LAFONTAINE, BT.,

JUGE EN CHEF.

Université Laval Québec

Observations Préliminaires.

Dans la séance du 26 juin 1850, l'Assemblée Législative, sur ma proposition, adopta les deux délibérations suivantes :

" 1o. *Résolu*,—Que la tenure seigneuriale, dans le Bas-
" Canada, est un sujet d'*ordre public*, dont il est du devoir
" de la Législature provinciale de s'occuper, plus particuliè-
" rement depuis que cette question a attiré l'attention pu-
" blique à un haut dégré ; qu'il importe en conséquence
" d'effectuer, à une époque aussi rapprochée que possible,
" la conversion de cette tenure, en une tenure libre, en pro-
" tégeant et réglant équitablement tous les intérêts con-
" cernés.

" 2o. *Résolu*,—Que la dite commutation de tenure ne
" peut avoir lieu qu'au moyen d'une indemnité suffisante
" en faveur de tous ceux dont les justes droits seront lésés,
" en l'effectuant. "

Ces propositions, adoptées à la majorité de 53 contre 1, consacraient les principes de justice et d'équité, puisés dans le respect dû au droit sacré de la propriété, sur lesquels devait s'accomplir, pour être légitime, la grande révolution que " l'Acte seigneurial de 1854" est appelé à opérer dans les institutions du Bas-Canada.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E.